

Rénovation des questionnaires du RP : le rapport du CNIS

Chantal Cases, co-présidente du groupe de travail (2011-2012)

Les missions du groupe

- « proposer, après **consultation de l'ensemble des utilisateurs** des données du recensement, des modifications dans le questionnaire du recensement en réponse à certaines évolutions de la société, qui **tiennent compte de l'apport des autres sources** statistiques, tant au niveau national qu'au niveau local, et soient **cohérentes avec les impératifs techniques des enquêtes** de recensement. »
- ➔ Les contraintes :
 - strict maintien de la taille du questionnaire ;
 - questions compréhensibles et acceptables par tous ;
 - impératifs de l'harmonisation internationale ;
 - nécessité d'un décret pris en Conseil d'État si introduction d'un nouveau thème;
- + recherche de continuité des séries.

La méthode de travail

- Un **groupe opérationnel restreint**...
 - constitué de spécialistes de l'utilisation des données du recensement au sein des collectivités locales et territoriales, de certaines institutions et de la recherche
- ... s'appuyant sur de de **très larges consultations**
 - 11 séances thématiques sur un an
 - 60 personnes auditionnées, appartenant à 40 organisations et associations
 - 8 contributions écrites complémentaires
 - Documents et notes remises au cours des auditions rendus publics en continu sur le site du CNIS
 - Examen systématique des recensements européens sur chaque thème
 - Présentation systématique des besoins et sources alternatives du SSP.

Les choix qui ont guidé le groupe

- Privilégier les demandes répondant aux besoins d'information des décideurs locaux et d'éclairage des **politiques locales** ;
- **Prioriser** les propositions, tenir compte du besoin d'études et de tests complémentaires ;
- **Objectiver** autant que possible ces demandes :
 - ampleur de l'utilisation actuelle des données du RP ,
 - demandes de données exprimées et non satisfaites auprès du système statistique public et notamment des DR de l'INSEE, du réseau Quetelet...
- Eviter les doublons et tenir compte de l'existence de **sources alternatives**...
 - ...mais sans oublier cependant que le recensement permet de rapprocher des données individuelles et ménages ;
- Inclure dans la réflexion de potentielles **enquêtes associées** au RP, l'extension de la diffusion de données administratives.

Les enseignements globaux de la vision européenne

- Les questionnaires des autres pays européens sont tous plus **longs** qu'en France, avec des thèmes traités plus nombreux et plus détaillés ;
- Thèmes de la **langue, de la religion, de la santé** présents dans plusieurs pays européens et thèmes sur **la nationalité, l'immigration** beaucoup plus détaillés ;
- Thème des **déplacements** souvent beaucoup plus détaillé qu'en France ;
- = Exception française beaucoup moins marquée pour le questionnaire « **Logement** » ;
- + Thèmes de **l'activité, de la profession et de l'emploi** beaucoup plus détaillés en France.

Les propositions phares (1) : état-civil, composition des ménages et multi-résidence

- **Privilégier la situation de fait** sur l'état matrimonial légal ;
- Ajouter le **PACS** au mariage pour décrire les liens juridiques qui unissent les membres d'un couple ;
- Repérer **les liens familiaux qui unissent tous les membres du ménage** deux à deux (au minimum, tous les liens entre parents et enfants et entre conjoints) ;
- Si possible, repérer la résidence alternée et la **multi-résidence**.

Les propositions phares (2) : origines géographiques, migrations et mobilité résidentielle

- Contexte : débat social nourri sur la question du lieu de naissance des individus, leur nationalité et leurs origines (identification des descendants d'immigré·e·s) et **absence de consensus** parmi les personnalités ou institutions consultées.
- Le GT recommande **de ne pas introduire de questions sur le lieu de naissance ni sur la nationalité des parents**, et de supprimer du bulletin individuel la question de la nationalité à la naissance des personnes devenues françaises, très peu utilisée au niveau local, mais :
- Recommande **que l'Insee publie régulièrement des données sur le nombre et la proportion d'immigré·e·s et de descendants d'immigré·e·s au niveau des zones d'emploi** (enquête Emploi) et mette les micro-données à disposition des chercheurs ;
- Le sujet des origines géographiques pourrait être abordé dans des **enquêtes associées au recensement**, dans lesquelles seraient également traitées les origines sociales et la sociabilité au sens large.
- Si possible, poser également la question de la « date d'arrivée en France » aux personnes nées en France qui ont effectué un séjour de plus d'un an à l'étranger.

Les propositions phares (3) : santé et dépendance

- Pour pallier l'absence totale d'information sur ces sujets importants pour les politiques locales, large consensus sur des **propositions d'ajouts** :
 - En première priorité, ajouter les questions Q1 (**état de santé perçu**) et Q3 (**limitations d'activité**) du « mini module européen sur la santé » au questionnaire individuel ;
 - La question Q2 (**maladies chroniques**) serait également ajoutée, en seconde priorité, si la place disponible le permet, ainsi qu'une question sur le **besoin d'aide à la vie quotidienne** ;
- Proposition d'une **enquête associée au recensement** (échantillon départemental) **sur le handicap et la dépendance**.

Un sujet restant ouvert : emploi et profession

- Il paraissait **impossible, à court terme, de supprimer les questions permettant une codification de la PCS à 4 chiffres dans le recensement**, tant les besoins étaient patents ;
- **Pas souhaitable** non plus de modifier le questionnaire pour tenter de calculer localement, à partir du recensement, un taux de **chômage au sens du BIT**
 - Mais chercher à l'estimer sur des zonages à façon comme les grands EPCI grâce à des techniques « petits domaines » ;
- Quelques **aménagement techniques** aboutissant à une légère réduction du questionnaire pour corriger certaines anomalies résiduelles, coder les emplois selon la nomenclature européenne (Isco), améliorer la codification de la PCS, et tenir compte des autres sources disponibles et notamment SIRENE ;
- D'autres pistes d'allègement évoquées, mais la possibilité de diffuser alternativement de manière détaillée les données administratives sans rupture de série majeure restait questionnée.

Les autres propositions

- **Logement** : ajouter l'item « propriétaire accédant » à la question sur le statut d'occupation, repérer les pompes à chaleur et le chauffage au bois, la climatisation, le nombre de salles de bains, saisir l'étage du logement, **ajouter si possible une question qualitative permettant d'apprécier l'état du logement.**
- **Enseignement, formation** : réviser de **la nomenclature des diplômes** (harmonisation internationale) et introduire quelques précisions techniques,
 - Mais aussi étendre et diffuser les bases de données administratives bi-localisées (lieux de résidence et de formation) sur les élèves et les étudiants.
- **Transports et déplacements** : ajouter quelques compléments et précisions, notamment séparer « vélos » et « deux-roues motorisés », étendre éventuellement la question sur les modes de transport aux élèves et étudiants et supprimer la question sur le nombre d'emplacements de stationnement (non exploitée).

Merci de votre
attention